

# Les mesures disciplinaires - Le pouvoir de sanction de l'employeur

**Durée:** 14.00 heures 2.00 jour(s)

**Lieu :** Intra ou Inter

**Modalités pédagogiques :** Formation présentielle

### Profils des stagiaires

- Chefs d'entreprise, Responsables RH,
- Responsables de structures de droit privé
- Managers

### Prérequis

- Aucun

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances de base nécessaires à l'application des sanctions disciplinaires
- Déterminer les comportements relevant du pouvoir disciplinaire
- Identifier les erreurs à éviter et sécuriser la procédure
- Maîtriser la procédure de licenciement disciplinaire

## Contenu de la formation

- INTRODUCTION - REFLEXION SUR DES CAS JURISPRUDENTIELS
- CADRE GENERAL DU LIEN DE SUBORDINATION
  - Les critères de l'existence du contrat et son exécution
  - L'immutabilité du contrat de travail et le lien de subordination
- L'EXERCICE DU POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR
  - Projecteur sur le RI et ses différents thèmes
  - La procédure de sa mise en place
  - La nature et la typologie des sanctions disciplinaires
  - Les agissements fautifs sanctionnés
  - La qualification de la faute et le choix de la sanction
  - L'échelle des sanctions disciplinaires
  - Les sanctions interdites ou illicites
  - L'employeur face à des situations difficiles : vol, addictions etc.
- CADRE LEGAL OU CONVENTIONNEL DE LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE
  - Les procédures à respecter et les droits de la défense : convocation, entretien et notification de la sanction
  - Les délais prefix de mise en oeuvre de la procédure
  - La contestation de la sanction
  - La prescription de la faute et le respect des dispositions conventionnels ou internes
  - Les irrégularités formelles ou la disproportion
  - La notion de cause réelle et sérieuse
  - La procédure propre au licenciement disciplinaire

## Campus des Valois

610 Route de la croix du milieu

16400 La Couronne

Email: [formations@campus-valois.fr](mailto:formations@campus-valois.fr)

Tel: 05 45 25 18 50



- Le cas des salariés protégés et procédures spéciales

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Informations, devis, inscriptions, personnes à contacter :

Romain Deville : Conseiller Formation : 07 60 05 44 70 / [romain.deville@campus-valois.fr](mailto:romain.deville@campus-valois.fr)

Nathalie Marchesson : Assistante : 05 45 25 18 50 / [nathalie.marchesson@campus-valois.fr](mailto:nathalie.marchesson@campus-valois.fr)

Elisabeth Mouchague : Chargée Développement de la formation continue : 06 98 59 88 01/[elisabeth.mouchague@campus-valois.fr](mailto:elisabeth.mouchague@campus-valois.fr)

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Alternance apports théoriques & de méthodologie
- Cas d'analyses pratiques et contextualisation
- Mise en situation et études de cas pratiques

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

#### Modalités d'accès :

Les groupes sont composés de 8 à 12 participants maximum. Les sessions sont maintenues sous réserve qu'au moins 5 personnes soient inscrites.

Les sessions débutent sous un délai moyen de 30 jours ouvrés après la signature du devis accepté.

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début des sessions;

Cette formation peut être suivie par des participants en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences des prérequis et aux conditions de sécurité du déroulement matériel de cette dernière. Nous consulter

Date de mise à jour le 6 décembre 2023